

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 30 juillet 2013 – 7h30

Résolution du contrat de vente d'actions avec GCS Capital relatif à la cession de Dexia Asset Management

Depuis l'annonce du 12 décembre 2012 relative à l'accord de cession avec GCS Capital portant sur la participation du groupe dans Dexia Asset Management, l'ensemble des autorisations réglementaires et l'accord des parties tiers requis ont été obtenus et toutes les conditions préalables à la cession ont été remplies dans les délais prévus.

GCS Capital n'ayant pas été en mesure de satisfaire à ses obligations de paiement contractuelles depuis la date de closing initialement prévue pour le 28 juin 2013, Dexia se voit contraint, comme annoncé le 24 juillet 2013, de mettre définitivement fin aux discussions avec GCS Capital et d'annoncer la résolution formelle de l'accord de cession des actions avec GCS Capital avec effet au 30 juillet 2013.

Afin de mener à bien la cession de Dexia Asset Management dans l'intérêt des différentes parties concernées, notamment de ses clients et de ses collaborateurs, Dexia reprendra les discussions dans les meilleurs délais avec d'autres contreparties ayant exprimé un intérêt marqué pour l'acquisition de la franchise.

Dexia souligne avec satisfaction que, dans un contexte difficile, Dexia Asset Management demeure une franchise compétitive bénéficiant de relations commerciales stables avec une clientèle internationale diversifiée et des partenaires historiques de distribution. Les équipes continuent à développer les activités de Dexia Asset Management tout en veillant à maintenir son excellente efficacité opérationnelle.

Pour plus d'informations : www.dexia.com

Contact presse

Service Presse – Bruxelles

+32 2 213 57 97

Service Presse – Paris

+33 1 58 58 86 75

Contact investisseurs

Investor Relations

+33 1 58 58 82 48 / 87 16